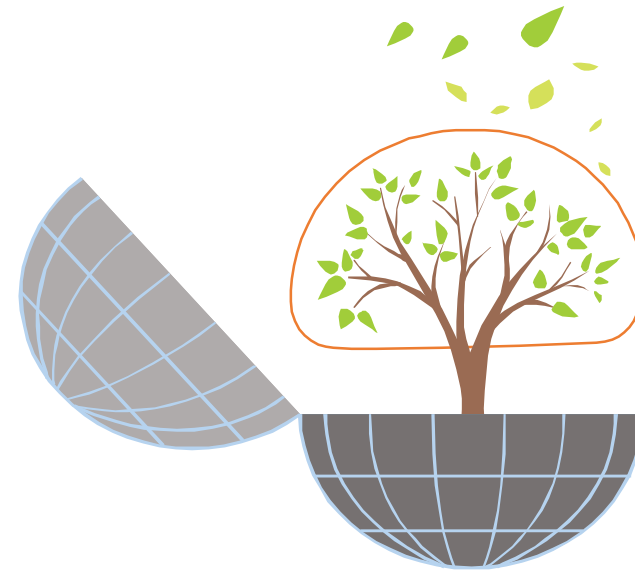




SOLen ANGELS

Une couveuse d'entreprises dans le Cher



L'OFFRE DE SERVICE DE LA COUVEUSE

L'offre de service développée dans la couveuse **SOLen ANGELS** est basée sur le référentiel de services préconisé par l'Union des Couveuses de France.

Avant l'intégration en couveuse

Un processus d'accompagnement aura été réalisé permettant de prescrire un passage en couveuse. Cet accompagnement est effectué par les organismes prescripteurs qui ont conventionné avec la couveuse afin d'harmoniser leurs pratiques (organismes consulaires, BGE, agents de développement économique...).

Le processus d'admission (4 phases)

Accueil/diagnostic pour complément d'information sur la couveuse et le projet (droits et devoirs réciproques)

Formalisation et validation des dossiers d'admission

Admission proprement dite au sein du comité de sélection

Information des candidats et des partenaires sur le résultat de l'admission

L'intégration

Afin de réaliser l'intégration de l'EAE*, la couveuse réalise une analyse de sa situation (notamment sociale et juridique), définit l'activité et en déduit les modalités d'appuis personnalisés.

Les engagements réciproques sont formalisés dans un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE).

Un chargé de mission et un ou plusieurs bénévoles-experts sont désignés pour accompagner l'EAE. Le règlement interne est signé et les formalités administratives sont mises en œuvre.

Le parcours individualisé (actions, ateliers...) est défini, prévoyant des objectifs quantitatifs et qualitatifs, les étapes et points intermédiaires de suivi, les activités réalisées par l'EAE.

Dans la couveuse

La couveuse assure l'appui de l'EAE en fonction du secteur d'activité concerné sur la connaissance de l'environnement professionnel, le développement commercial, le choix du futur statut, les aspects juridiques et règlementaires, la communication externe, la gestion d'outils informatiques ...

*EAE : *entrepreneur à l'essai*

Appui « administration commerciale »

La couveuse assure l'appui de l'EAE dans l'élaboration de propositions commerciales ou de réponse à des appels d'offre.

Formations, ateliers collectifs

La couveuse met en œuvre un programme de formations orientées en terme de savoir-faire (objectifs opérationnels), intégrant les mises en pratique sur les projets de l'EAE. Les formations peuvent être organisées sous forme de stage ou d'ateliers collectifs.

Réseau d'entrepreneurs

La couveuse favorise la mise en réseau des savoirs et métiers des EAE, pendant le parcours en couveuse, et en suivi de sortie.

Apprentissage du suivi administratif et de gestion (sous responsabilité CAPE)

La couveuse met en place un suivi pédagogique qui permet l'apprentissage des outils de gestion et de comptabilité. Elle assure le règlement des avances et le remboursement des frais dans le cadre d'une gestion de trésorerie adaptée à la situation individuelle de l'EAE.

Evaluation des compétences acquises

La couveuse définit les modalités d'évaluation de la progression de l'EAE (points d'étapes, entretiens de bilan réguliers, évaluation de la situation économique, outil des compétences acquises ou à acquérir).

A la sortie de la couveuse

Bilan du projet

Fin de contrat ou renouvellement – procédure spécifique en cas de rupture anticipée.

Sortie de l'EAE

Dès la sortie de l'EAE, une information des prescripteurs et des partenaires est organisée afin de faciliter la création de l'entreprise ou la réintégration de la personne dans un processus de retour vers l'activité durable.

Gestion administrative et comptable de la sortie

La couveuse arrête les comptes de l'EAE selon les règles spécifiques du CAPE définies par l'Union des Couveuses.